



N° 102 mars 2023

LES RENCONTRES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
100 ANS DE LA FONDATION DES JUDICIAIRES

CONFÉRENCE
LE 28 MARS 2023
À 18H

ORGANISÉE PAR LE
FRANCE SERVICES DE
CRAPONNE SUR ARZON
1 PLACE DE LA GARE
43330 CRAPONNE SUR ARZON

Tribunal judiciaire ?
Magistrat, Greffier,
Avocat ?
Droit pénal, Droit civil ?
Crimes, délits,
contraventions ?

Présentation du système judiciaire français

conférence animée par Fabien SARTRE-ANDRADE DOS SANTOS
Président du Tribunal Judiciaire du Puy-en-Velay

LES RENCONTRES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE

Mardi 28 mars aura lieu une conférence de présentation du système judiciaire. Dans le cadre du cycle de conférences organisé par le CDAD (Centre Départemental d'Accès au Droit) M. Sartre-Andrade Dos Santos, président du Tribunal judiciaire du Puy, vous présentera le système judiciaire français, mais éclaircira également le vocabulaire lié à la justice.

Qu'est-ce que le tribunal judiciaire ? Faites-vous la différence entre droit civil et droit pénal ? Différenciez-vous un crime d'un délit ? Pour trouver la réponse à ces questions, et en savoir plus sur le système judiciaire français, **rendez-vous à l'Espace France Services, place de la Gare le mardi 28 mars à 18h.**

AVIS AUX PROPRIETAIRES

En 2023, des évolutions majeures interviennent en matière de fiscalité directe locale. La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables, mais elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants. Dans ce cadre, afin d'identifier les biens qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales). Ceux-ci devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). **Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire.** Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration. Elle est accessible depuis le service en ligne « **Gérer mes biens immobiliers** » à partir de l'espace sécurisé d'impots.gouv.fr. Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues de nos services seront préaffichées. Au plan national, ce sont 34 millions de propriétaires qui sont concernés pour 73 millions de locaux.



L'ASSOCIATION MAISON BOLENE OUVRE SES PORTES



L'association Maison Bolène qui a initié le projet d'habitat partagé et accompagné pour personnes âgées aura dorénavant un pied à terre 1 Place du For. En parallèle du projet de construction qui devrait débuter fin 2023, Maison Bolène organise son activité autour de la rencontre et du partage dont nous avons tous besoin pour mieux vivre notre vie avec l'avancée en âge. Cet espace permettra de s'informer, d'échanger sur les besoins, les attentes, les ressentis, ou tout simplement partager un moment convivial.

A partir du 1^{er} mars, les bénévoles vous accueillent les **mardis de 10h à 17h** et les **samedis de 10h à 12h**.

NOUVEAU COLLECTIF 60+

Un nouveau collectif vient de voir le jour à Craponne. Les représentants des Ehpad Saint Dominique et CHPCA, de l'association Bolène et du centre social Cyprès se sont réunis le 9 Février pour signer une convention « **Rencontre et vous** ». Ces 4 structures vont travailler ensemble pour briser l'isolement sur le territoire. Ce projet a débuté fin 2021, sous l'appellation Collectif 60+.

Il propose aux habitants âgés et/ou en situation de handicap et/ou isolés du bassin de vie, des activités de loisirs, de découvertes ou culturelles. Il permet aux habitants d'avoir un lieu pour se retrouver, échanger, sortir et créer du lien, mais aussi s'intégrer dans le territoire.

Prochaines animations : projection de courts métrages le **mercredi 15 mars à 14h30** sous le préau de l'école Marguerite Vallade-Gibert et le **samedi 18 mars à 19h45** dans la salle d'animation de l'EHPAD du Centre hospitalier. Vous pouvez venir seul ou accompagné d'enfants.

Renseignements auprès du Cyprès (4 Bd St Robert - 09.70.16.08.72) ou de Maison Bolène (1 place du for).



REGROUPEMENT FONCIER FORESTIER : UNE AIDE AUX PROPRIETAIRES

Avec plus de 37 600 ha de forêt, deux freins majeurs compliquent la gestion forestière sur l'agglomération du Puy en Velay : l'accessibilité aux massifs forestiers et le morcellement des parcelles. Leur petitesse empêche une gestion durable.

Cette faiblesse est une des causes des coupes rases actuellement réalisées.

Le pôle forêt filière bois de l'Agglomération du Puy en Velay souhaite améliorer les conditions de gestion pour les propriétaires et professionnels du territoire, d'où l'objectif de relancer un nouveau dispositif à destination des propriétaires forestiers pour lutter contre le morcellement en favorisant l'acquisition de parcelles forestières contiguës. Ce dispositif permet d'obtenir une aide forfaitaire de 200 € pour toute acquisition de parcelle forestière riveraine. L'acquéreur dispose d'un délai de 6 mois à partir de la date d'acquisition pour formuler une demande d'aide.

Pôle Forêt Bois, Communauté d'Agglomération du Puy en Velay : 04 71 04 07 49 / www.agglo-lepuyenvelay.fr/filieres-bois-foret-foncier/



NOUVELLES ACTIVITES OU CHANGEMENTS

TOF DEBARRAS

Nouvelle activité

Entreprise de débarras
07 87 40 90 39
chris.leroy@hotmail.fr

MAXI FOLIO

Nouvelle activité

Vente et réparation
téléphone
Bd du nord/ 04 71 03 63

VELAY GUEPES

Nouvelle activité

Désinfection
frelons & guêpes
06 46 88 87 98

E-KOZ Photography

Nouvelle activité

Service photo d'identité
agréés en studio
07 71 45 46 22

GENTLE AND COOL

Nouvelle activité

Barbier coiffeur
31 bd du nord / 06 21 34 20 44

VAP'AUVERGNE

Nouvelle activité

Vente Cigarettes électroniques
20 bd du nord / 04 71 01 08 90

L'AVENTURE

Changement de propriétaire

Bar – restaurant
34 Fg constant/04 71 01 08 84

AGENDA DU MOIS DE MARS

Tous les jours	Exposition d'icônes de Laure Barlet, 13 chemin du Monteil, 06 74 93 99 40	10	Permanence UFC Que Choisir en mairie, de 8h30 à 12h. Rdv au 04 71 02 29 45
Tous les samedis	Géotrupes Venez découvrir l'espace de gratuité (11 place aux fruits) le matin	6 et 23	Permanence de la DGFIP à France Services. Réservations impots.gouv.fr / 04 71 03 31 40
Tous les samedis	Permanence/expo de la sté d'histoire à la maison de la voûte, de 10h à 12h	15	Fête du court métrage (voir article nouveau collectif)
Tous les samedis	Ouverture de la boutique solidaire du Secours Catholique de 9h à 12h	17	Présentation du projet « jeune en rupture, #VAZY organisé par ASEA43, de 10h à 12h à l'espace France Service
Vendredi samedi	Vesti-boutique de la Croix Rouge (vendredi : 14 à 17h, samedi : 9 à 12h).	11 et 23	Printemps des poètes, avec le 17 intervention de Françoise Valette à la médiathèque dès 15h
2	Don du sang de 15h30 à 19h à la salle polyvalente. RDV sur mon-rdv-donusang.efs.sante.fr	18	Soirée du court métrage (voir article nouveau collectif)
3	Loto des écoles publiques à partir de 19h30 à la salle polyvalente. Nb lots. Buvette et snack sur place.	19	Spectacle d'un groupe folklorique à 16h à la chapelle des pénitents, organisé par le GIL.
3 et 4	Portes ouvertes du Collège Notre Dame, vendredi de 18h à 20h30 et samedi de 9h30 à 12h30	22	Permanence OPAH (aide à la rénovation) avec SOLIHA, de 9h à 11h à l'Espace France Services. Rendez-vous au 04 71 09 14 07
5	Loto organisé par Arzon Solidarité 14h à la salle polyvalente de St Georges Lagricol	28	Présentation du système judiciaire (voir article les rencontres du tribunal judiciaire)
6	Pause-jeu de 10h à 12h au pôle petite enfance, avec la ludothèque Cékankonjou		
14, 21 et 28	Ateliers du mardi avec Lou Magaud et Solenne Beringer, au 3 place croix de mission à 9h30 et 19h30 Inscription obligatoire au 06 33 49 69 43		

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur

craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr

Informations Cyprès : 09 70 16 08 72

Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès du Bureau d'Information Touristique de Craponne (BIT) : 04 71 03 23 14 ou craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr*